



COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE EN LIGNE ?

Du 28 juin au 6 juillet 2021

Et du 2 septembre au 21 octobre 2021

Le déroulement de ma demande



- 1 Je me munis de mon dernier avis d'impôt ou de ma déclaration de revenus.



- 2 Je me connecte à **Scolarité Services** <https://educonnect.education.gouv.fr> avec :

- mon compte EduConnect (voir notice pour l'activer)

- Ou un compte  France Connect

J'accède aux téléservices, puis à la rubrique « Bourse de lycée ».



- 3 Je fais une demande pour mon enfant qui est/était en 3^e en collège en 2020-2021, et qui est au lycée public à la rentrée 2021.
Je dois transmettre l'accusé de réception de la demande immédiatement au service des bourses du lycée de mon enfant.



- 4 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.
<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Ma demande sera traitée à partir de la rentrée de septembre 2021, par le service de gestion des bourses de l'académie.

En savoir plus sur
education.gouv.fr/aides-financieres-lycee